

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront en ligne à partir du 1er août à cette adresse : <https://uccle-dev.enorawbe.be/Inscription/>

Pour chaque section, voir les renseignements spécifiques dans les rubriques ad hoc.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les deux instituts (l'IEPSCF Uccle et l'Ecsedi-Isalt - Haute École Galilée) organisent déjà en co-diplomation le Bachelier en Management du Tourisme et des Loisirs.

En toute logique, ce Certificat est une continuité permettant aux étudiants d'acquérir des compétences complémentaires : théoriques, techniques et méthodologiques dans le domaine de la conduite de projet en e-tourisme et en web marketing.

Cette formation permettra également d'optimiser les propositions stratégiques réfléchies, arguments et critiques, et abordera les aspects stratégiques et l'analyse des besoins en matières touristiques.

LES CONDITIONS D'ACCÈS

- Bachelier ou Master du domaine 9 – Sciences économiques et de gestion ;
- Bachelier ou Master du domaine 5 – Information et communication ;
- Masters en tourisme, en sciences humaines et sociales, en histoire, en histoire de l'art, en géographie humaine.
- Test d'admission ou valorisation des acquis d'expériences

LE PUBLIC CIBLE

Les personnes disposant d'un diplôme supérieur ou équivalent à un Bachelier et/ou travaillant dans le domaine touristique. Cette formation s'adresse aussi aux opérateurs publics et privés du tourisme.

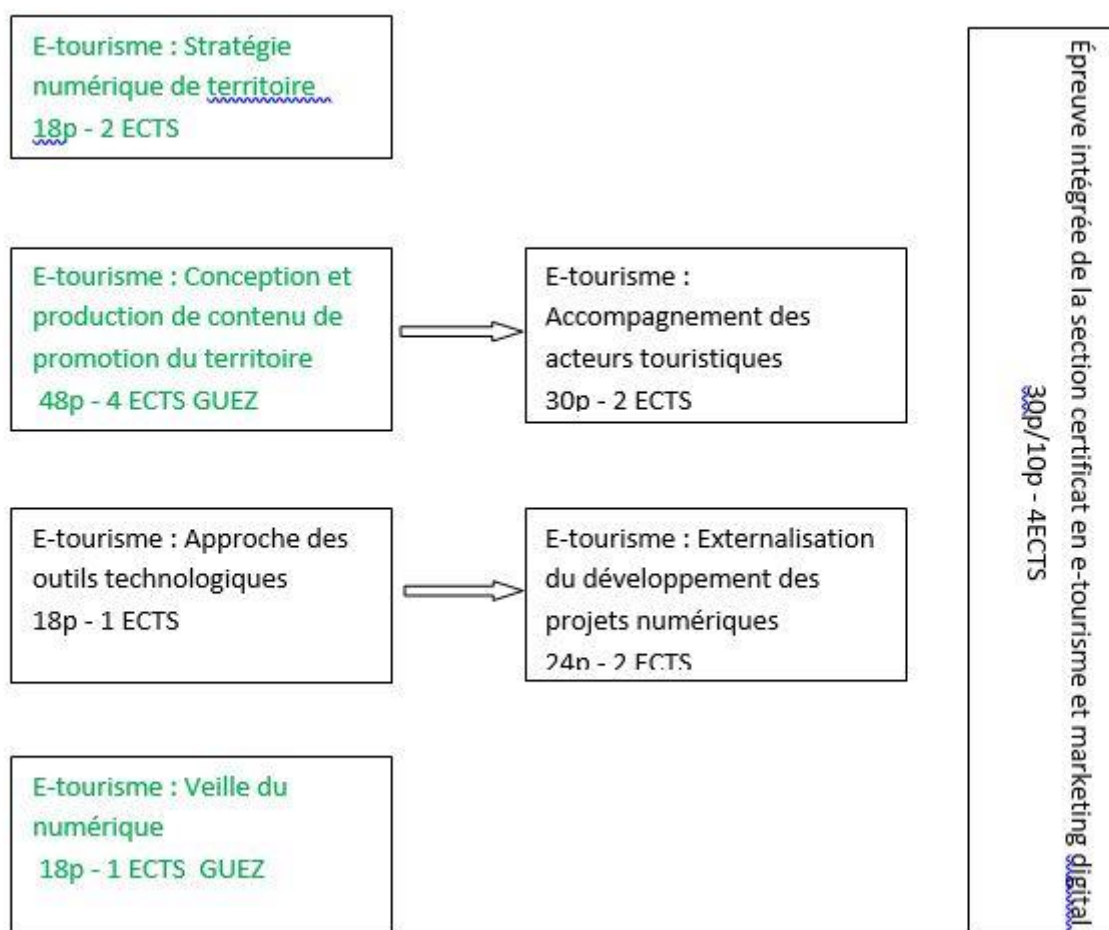
LES ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Ils sont définis dans chaque dossier pédagogique qui détermine également les modalités d'évaluation (seuil de réussite) ainsi que le degré de maîtrise compte tenu de certains critères (Voir dossier pédagogique).

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Total du coût de la formation : 450€

STRUCTURE DE LA FORMATION



LE DESCRIPTIF DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

- Stratégie numérique du territoire (15h) – 18 périodes Le premier module permettra, à partir d'un territoire (cas concret professionnel), d'apprendre à la cartographier, à analyser ses données et à élaborer le recensement de ses différents équipements, outils numériques et acteurs touristiques. Le participant sera ainsi capable d'optimiser la communication et l'organisation du tourisme territorial mais également de structurer et de développer l'offre en fonction de ses analyses.
- Conception et production de contenu de promotion d'un territoire (40h) – 48 périodes Le CMS (Content Management System) est l'outil incontournable de l'e-tourisme. Ce module donnera au participant toutes les clefs afin de concevoir et de publier sur le web un contenu visuel et rédactionnel adapté à sa ligne éditoriale.
- Accompagnement des acteurs touristiques (25h) – 30 périodes L'objectif de ce module sera d'apprendre à identifier des publics cibles par des actions de sensibilisation et d'accompagnement, mais aussi d'animer des ateliers numériques auprès de ce public et de réaliser un programme d'actions numériques.

- Approche des outils technologiques (15h) – 18 périodes À l'issue de ce module et à partir de situations du milieu professionnel, le participant sera capable de réaliser un dossier d'analyse des besoins du client et de lui proposer le panel de services existants, après avoir passé en revue les technologies les plus courantes en matière de médiation et de promotion touristiques.
- Externalisation du développement de projets numériques (20h) – 24 périodes Quelle structure, quel hébergement et quelles fonctionnalités refléteraient le mieux vos activités touristiques ? Former les participants à établir un cahier des charges techniquement précis permettant d'externaliser le développement d'outils (sites internet spécifiques...) et d'en assurer le suivi, tels sont les objectifs du module 5.
- Veille numérique (15h) – 18 périodes Indispensable pour rester à jour, la veille numérique permettra aussi au participant d'analyser l'e-réputation d'une localité et de ses hébergements, d'identifier ses points faibles mais surtout de proposer une stratégie d'action dans le but d'initier, corriger et renforcer l'e-réputation.

LES HORAIRES ET LA RÉPARTITION DES COURS

La formation débutera le 01/10/2020 jusqu'au 31/03/2021.
Les cours seront organisés en Horaire décalé les mardi et jeudi de 17h30 à 21h à l'IEPSCF-Uccle.

Lien vers les horaires :

<https://www.iepscf-uccle.be/wp-content/uploads/2020/06/Certificat-E-Tourisme-2021.pdf>

CERTIFICAT EN E-TOURISME ET MARKETING DIGITAL 2020 - 2021

LUNDI	18h00 - 19h40			
	19h50 - 21h30			
MARDI	18h00 - 19h40	E-tourisme : approche des outils technologiques (18p) du 06/10 au 10/11/20 prof ISALT : Local	E-tourisme : externalisation du développement des projets numériques (24p - 2 ECTS) du 24/11/20 au 12/01/21 Prof ISALT: Local:	E-tourisme : accompagnement des acteurs touristiques (30p) du 19/01 au 16/03/21 - Prof ISALT : local:
	19h50 - 21h30			
MERCREDI	18h00 - 19h40			
	19h50 - 21h30			
JEUDI	18h00 - 19h40	E-tourisme : conception et production de contenu de promotion du territoire (48p) du 01/10/20 au 07/01/21 prof Uccle : GUEZ local :	E-tourisme : veille numérique (18p - 1 ECTS) du 14/01 au 11/02/21 Prof Uccle : GUEZ- local	E-tourisme: Stratégie numérique de territoire (18p - 2 ECTS) du 25/02 au 25/03/21 Prof Uccle local :
	19h50 - 21h30			
VENDREDI	18h00 - 19h40			
	19h50 - 21h30			
SAMEDI	8h10 - 10h40			
	11h00 - 13h30			

EPREUVE INTEGREE le 30/03/21 30/10p 4ECTS

**Les horaires sont susceptibles d'être
modifiés au cours de l'année scolaire !**